

DOSSIER DE PRESSE

5 octobre 2026

TONTES, FEUILLES, FRUITS : EN 2027 FIN DES APPORTS GRATUITS EN DÉCHÈTERIE.



Au 1^{er} janvier 2027, le SYDED fera évoluer de manière significative la gestion des végétaux dans l'ensemble des déchèteries du territoire. Face au coût environnemental, logistique et financier du traitement centralisé de milliers de tonnes de végétaux chaque année, les tontes de jardin, les feuilles et les fruits ne seront plus acceptés gratuitement.

Arrêt des tontes, feuilles et fruits en déchèterie

En 2025, **10 320 tonnes de végétaux** ont été déposés dans les déchèteries du SYDED, soit près d'un quart du total des apports. Malgré une baisse par rapport à 2024, ils représentent un des tonnages les plus importants que l'on retrouve en déchèterie, dont la gestion a des conséquences autant économiques qu'environnementales.

La gestion à domicile de ces ressources est simple.

La récente baisse des végétaux tend à montrer que ces gestes remportent peu à peu la faveur des usagers. Cependant, plus que jamais, le SYDED souhaite sensibiliser sur l'importance de leur **valorisation à domicile**, sans négliger sa mission d'accompagnement des populations dans l'adoption de ces gestes vertueux.

LES NOUVELLES CONSIGNES

SONT ACCEPTÉS SELON LES QUOTAS HABITUELS

(10 passages/an, dans la limite de 5 m³ par foyer) :

- Branchages et branches (< Ø 12 cm)
- Arbustes
- Restes de tailles de haies
- Adventices et plantes arrachées

SONT REFUSÉS ET À VALORISER CHEZ SOI :

- Tontes de pelouse
- Feuilles mortes
- Fruits tombés ou abîmés
- Bogues de châtaignes
- Mélanges, apports mixtes comprenant des matières interdites (par exemple : tontes + branches...)

UN DÉPÔT PAYANT POSSIBLE

Le dépôt des tontes, feuilles et fruits restera possible en déchèterie avec une facturation au m³ déposé (prix déterminé en novembre prochain).